

**Solidaires**



branche *Cemagref*

Antony, le 31 octobre 2007

Monsieur le Directeur Général du  
Cemagref  
Parc de Tourvoie - BP 44  
92163 ANTONY cedex

Objet : préparation de la réunion du CTPC du 19 novembre 2007

M. le Président du CTPC,

Le projet d'ordre du jour de la réunion du CTPC du 19 novembre prochain est extrêmement chargé (c'est un euphémisme) et pourtant il y manque à notre avis des points essentiels :

- le suivi des points traités lors de la précédente réunion, qui doit être systématique (en l'occurrence nous attendons plus particulièrement des réponses sur : le litige "NPPV versus abstention" que vous vous étiez engagé à régler lors de ce CTPC, "la mise en œuvre des ratios promus / promouvables" qui avait fait l'objet d'un vote unanime)
- une information sur le projet de budget 2008, qui sera examiné en CA le 22 novembre
- une information sur la campagne de recrutement 2008 "définitive", telle qu'elle se présentera après inclusion des recrutements "handicap"

Nous demandons, au nom des six représentants du personnel désignés par SUD-Recherche-EPST, que ces trois points soient rajoutés à l'ordre du jour.

Et pour que cette réunion ne soit pas un simulacre de concertation, un "tri" s'impose dans l'ordre du jour pléthorique proposé par la direction, qui ne peut manifestement pas tenir sur une réunion d'une demi-journée<sup>1</sup>.

Pour cela nous faisons la proposition qu'avant l'ouverture officielle de la séance, nous puissions balayer ensemble (en formation restreinte, avec un représentant par syndicat) tous les points inscrits à l'ordre du jour afin de voir si on peut se mettre d'accord sur quand et comment les traiter. Certains points en effet constituent encore une découverte ("politique de gestion des traces", "modification de l'organisation de la direction générale"), et nous avons déjà exprimé à de nombreuses reprises nos réticences à devoir donner un avis en CTPC sur des dossiers jamais abordés auparavant : comment se fait-il que cela se reproduise à chaque CTPC ? Quelle est l'urgence cette fois-ci ? D'autres points, inscrits "pour information" peuvent peut-être, selon les cas, être reportés ou réduits à une très courte présentation des documents écrits (réflexion stratégique, marchés publics, parité H/F) afin de laisser la place au débat sur les sujets qu'il nous paraît prioritaire de faire avancer à cette réunion : thésards, CDD, stagiaires, plan "handicap". Mais si nous réclamons depuis des mois – voire des années – des clarifications et des avancées sur ces dossiers, ce ne peut être en sacrifiant le temps de la concertation ! Au vu des premiers textes qui nous ont été communiqués (encore très partiels et

<sup>1</sup> Comme indiqué dans notre courrier électronique du 24 octobre, la "solution" de tenir la réunion du CTPC sur toute la journée du 19 novembre est inenvisageable, puisque c'est un lundi et que les représentants du personnel n'auraient pas la possibilité de se réunir la veille pour préparer la réunion

ne tenant pas compte des attentes que nous avons exprimées), il apparait qu'il ne serait pas raisonnable de vouloir faire voter certains de ces textes, tels qu'ils sont aujourd'hui, lors de cette réunion du CTPC (notamment le projet de note de service sur les CDD, embryonnaire). Nous vous demandons de prendre l'engagement suivant : qu'on puisse aller aussi loin que possible dans le débat de fond sur ces dossiers le 19 novembre, mais que les projets de texte présentés par la direction ne soient soumis au vote que s'il y a consensus pour le faire ou urgence liée à la réunion du CA du 22 novembre. Et dans le cas contraire, de poursuivre la concertation au-delà de cette réunion pour essayer de faire évoluer ces projets et de trouver au moins quelques points d'accord. Sans cela notre participation à la réunion du CTPC du 19 novembre serait remise en cause.

De notre côté, nous nous engageons à envoyer d'ici la réunion des contributions écrites récapitulant nos positions sur les différents dossiers (pour la plupart déjà largement exprimées en réunions DG – syndicats ou de la commission carrières).

Pour le syndicat SUD-Recherche-EPST, branche Cemagref,  
Pour les représentants du personnel SUD-Recherche-EPST  
au CTPC du Cemagref,



M-B. ALBERT

Copie : secrétaire général  
chef du SRH  
chef du service juridique  
syndicats représentés au CTPC